

Entretien avec Jean-François Chiantaretto

par Claudine Blanchard-Laville et Arnaud Dubois

Claudine Blanchard-Laville : *Dans l'appel à contributions que nous avons rédigé pour le dossier Clinique et écriture du numéro 10 de la revue Cliopsy, nous avons proposé plusieurs axes de réflexion. Pour l'un d'entre eux, il s'agissait de réfléchir à la manière de rendre compte d'une pratique clinique par l'écriture et, pour un autre, d'appréhender la place de l'écriture dans la clinique psychanalytique ; ce sont des thèmes sur lesquels vous avez vous-même beaucoup écrit et sur lesquels nous avons très envie de vous entendre. Auparavant, nous avons le désir que vous puissiez revenir sur votre parcours professionnel, ce parcours qui vous a conduit à penser, à théoriser, à écrire et à publier sur toutes ces questions. Il nous importait plus précisément de pouvoir appréhender les auteurs dans la filiation desquels vous vous situez ; notre propre intérêt sur les questions de rapport au savoir et notamment des modalités de construction de ce rapport au savoir chez chacun-e d'entre nous nous pousse à vous interroger dans ce sens. Ensuite nous aurons des questions plus centrées sur vos travaux à partir de la lecture que nous en avons faite.*

Jean-François Chiantaretto : D'accord, très bien, c'est intéressant pour moi d'être questionné sous cet angle-là. C'est le genre de choses que justement on ne fait pas chez nous ; l'auto-présentation au fond, c'est quelque chose qui est très peu présent chez les psychanalystes et les gens qui travaillent en psychanalyse... cela veut sûrement dire quelque chose. Je suis en fait philosophe de formation. C'est-à-dire que j'ai commencé par faire une thèse en philosophie. Mais déjà, avant d'être philosophe, j'étais intéressé par la question ... – que je ne pensais pas tout à fait comme ça à l'époque – mais disons la question de l'écriture. En fait ma branche c'était l'esthétique, l'esthétique littéraire, donc j'étais déjà un petit peu décentré. Ensuite j'en suis venu, pour toutes sortes de raisons, à la psychologie. J'ai suivi un cursus universitaire en psychologie, je suis devenu psychologue, j'ai travaillé longtemps en CMP, etc., hôpital de jour, et en libéral, bien sûr, jusqu'à maintenant. La question du « rendre compte », j'y ai été toujours sensible, je dirais d'emblée. Quand la question d'une thèse s'est posée dans ce domaine, c'est-à-dire quand la question d'avoir éventuellement un poste à l'université s'est posée dans le champ de la psychologie, il m'a fallu administrativement recommencer une thèse. J'étais alors en cours de thèse d'État.

Claudine Blanchard-Laville : *En philosophie ?*

Jean-François Chiantaretto : Oui, en philosophie, sur l'École de Francfort, et donc, mon évolution personnelle, mon évolution professionnelle, tout a convergé pour me remettre sur cet objet ou ce champ de l'écriture, de

l'écriture de soi, et effectivement ma thèse en psychologie portait sur l'autobiographie ; à la fois comme champ d'investigation pour la psychanalyse, mais aussi comme champ d'auto-investigation pour le psychanalyste. Je me suis alors retrouvé à reprendre les travaux de Lejeune mais à les reprendre à la lumière de la lecture que je pouvais avoir de la fonction de l'écriture chez Freud. C'est comme cela que j'en suis arrivé à mon questionnement. Au fond, il y a trois fils, mais qui pour moi n'en forment qu'un. Il y a une réflexion sur la fonction de l'écriture, mais la fonction de l'écriture intrinsèquement liée pour le clinicien qui se réfère à la psychanalyse au dispositif clinique lui-même. Ça c'est un premier fil. Un deuxième fil, c'est l'écriture de soi : en quoi l'écriture de soi est-elle une question pour les psychanalystes ? Et puis s'est développée à partir de là une réflexion sur le témoignage, qui, au fond, a été pendant longtemps au centre de mes préoccupations, jusqu'à ce que je m'aperçoive – assez récemment – que, finalement, ce que je cherchais derrière les problèmes de l'écriture de soi et du témoignage, c'était aussi et peut-être d'abord, des réponses à des questions cliniques.

Claudine Blanchard-Laville : *oui*.

Jean-François Chiantaretto : Fondamentalement, je me suis quasiment toujours interrogé sur la signification du recours à l'écriture chez les patients. Alors évidemment, plus ou moins « bêtement » au départ, très classiquement, j'ai pensé que c'était une résistance, puis bien sûr je me suis aperçu que ça n'était pas ça ou pas seulement. Et qu'au contraire, d'une certaine façon, dans la plupart des cas, c'était une manière d'élaborer les résistances, et celles du patient, et celles de l'analyste. En fait, cette écriture parallèle était dans la plupart des cas une manière de rendre analysable ce qui ne l'était pas. Cette réflexion a été une évolution importante dans mon parcours. Si je reviens sur la question du témoignage, je me suis aperçu que ces préoccupations finalement visaient à comprendre, disons-le comme ça, la question des limites en psychopathologie. Ces fonctionnements qui sont biaisés dès le départ par une défaillance de l'environnement, si l'on parle winnicottien. En fait, c'est une affaire très délicate. Avec mes recherches sur les témoins survivants, ceux dans les camps d'extermination nazis en particulier, il s'agissait fondamentalement de penser les effets et les enjeux pour un sujet de la confrontation à un projet de non-vie ; c'est-à-dire de penser des fonctionnements psychiques qui venaient interroger l'analyste sur les conditions nécessaires pour pouvoir exister en tant que sujet. Qu'est ce qui se réactive chez ce type de patients dans leur relation à l'analyste ? Ce n'est pas seulement l'enfant, comme disait Freud, mais c'est aussi le nourrisson, et le nourrisson en relation avec un environnement précis, et le fait qu'on ait un environnement comme ci ou comme ça, il semblerait que ça compte ! Voilà à peu près où j'en suis et on se rencontre au moment où tout cela converge pour moi.

Claudine Blanchard-Laville : *Ça « converge »...*

Jean-François Chiantaretto : *Voilà.*

Claudine Blanchard-Laville : *Oui.*

Jean-François Chiantaretto : En somme, la question « clinique et écriture » me paraît maintenant le centre de mes intérêts pour la suite.

Claudine Blanchard-Laville : *Je crois qu'on ressentait bien ce mouvement en vous lisant, et notamment en lisant votre dernier ouvrage Trouver en soi la force d'exister. Si je peux me permettre, j'entends que ce sont des questions vivantes, actuelles pour vous, et que vous évoquez facilement, mais est-ce qu'on pourrait revenir un petit peu en arrière ?*

Jean-François Chiantaretto : Bien sûr !

Claudine Blanchard-Laville : *Par exemple, si on remontait jusqu'à votre scolarité, est-ce que vous étiez déjà dans des questionnements, en tant qu'élève, sur le rapport à l'écriture, ou pas du tout ?*

Jean-François Chiantaretto : Écoutez j'ai publié des plaquettes de poésie, quand j'étais adolescent.

Claudine Blanchard-Laville : *Oui, on a eu connaissance de vos recueils de poésie.*

Jean-François Chiantaretto : Alors c'est très curieux d'ailleurs parce qu'à l'occasion de rangements j'ai relu ces recueils et j'y ai retrouvé – c'était déjà la question, exprimée avec d'autres moyens – la question du psychisme de l'autre comme condition pour pouvoir se sentir exister, qui est en fait le point fondamental.

Claudine Blanchard-Laville : *C'est comme cela que vous relisez aujourd'hui vos récits poétiques ?*

Jean-François Chiantaretto : Oui.

Claudine Blanchard-Laville : *Oui, cela, c'est la période de votre adolescence, mais antérieurement à cela, quel était votre rapport à l'écriture ?*

Jean-François Chiantaretto : Antérieurement, par exemple je n'ai pas écrit de journal intime.

Claudine Blanchard-Laville : *Et au niveau scolaire ?*

Jean-François Chiantaretto : Au niveau scolaire j'avais un profil moyen, plutôt littéraire. J'ai fait un bac littéraire.

Claudine Blanchard-Laville : *Puis ça a été la philosophie, du côté de l'esthétique ?*

Jean-François Chiantaretto : Oui.

Claudine Blanchard-Laville : *Et comment vous en êtes arrivé à la psychologie ?*

Jean-François Chiantaretto : J'en suis arrivé à la psychologie par l'analyse. J'ai fait une analyse qui m'a amené un certain nombre d'éclairages sur mon propre fonctionnement et sur ce qui m'intéressait. A ce moment-là, je venais de m'engager dans une thèse d'État sur Marcuse qui, en fait, visait défensivement, à un niveau strictement intellectuel, à élaborer des questions qui se plaçaient à un niveau tout à fait personnel, au sens de mon

fonctionnement propre, en particulier tout ce qui était de l'ordre de la manière post-68 d'envisager le sexuel. C'était aussi une sorte de fuite par rapport à la question de savoir quoi faire avec la psychanalyse, au-delà de l'analyse personnelle. J'ai fini – assez rapidement, je n'avais pas le choix, ni au plan matériel, ni au plan personnel – par trouver la réponse adaptée : devenir psychologue clinicien.

Claudine Blanchard-Laville : *Oui, et en lien avec votre analyste, vous ne parlez pas de vos analystes, nous semble-t-il ?*

Jean-François Chiantaretto : Non, je ne parle jamais de mes analystes.

Claudine Blanchard-Laville : *Oui. Ce ne sont pas des auteurs par rapport auxquels vous vous situez ?*

Jean-François Chiantaretto : Non, les gens qui ont compté dans mon parcours de formation intellectuelle, ce ne sont pas mes analystes.

Claudine Blanchard-Laville : *D'accord, pour vous c'est séparé.*

Jean-François Chiantaretto : Pour moi c'est... oui, on peut dire ça, c'est séparé.

Claudine Blanchard-Laville : *D'accord.*

Arnaud Dubois : *J'avais une question, je suis content de vous entendre parler de ces textes poétiques parce que, en préparant l'entretien, j'ai fait quelques recherches à la Bibliothèque Nationale de France (BNF) pour trouver l'ensemble de vos publications et j'ai trouvé vos textes poétiques que j'ai parcourus. Du coup une des questions qui m'est venue en considérant ces textes, c'était la question du lien entre l'écriture poétique d'une part, et l'écriture clinique d'autre part. Et puis peut-être entre l'écriture littéraire de façon générale et l'écriture clinique, parce que le thème du dossier sur lequel nous travaillons c'est bien l'écriture clinique, et il se trouve que parmi nos collègues cliniciens dans le champ de l'éducation – dans la clinique d'orientation psychanalytique en sciences de l'éducation – quelques-uns ont eu une pratique d'écriture poétique ou/et plutôt littéraire, enfin de façon générale, on va dire une écriture littéraire, je me demandais alors quel liens vous pourriez faire aujourd'hui entre l'écriture, le geste d'écriture, entre écrire de la clinique et écrire de la poésie.*

Jean-François Chiantaretto : Oui. C'est une interrogation sur l'origine corporelle des mots. Ce n'est pas une découverte, c'est d'abord une découverte personnelle. C'est curieux que vous m'interrogiez sur ces textes poétiques, parce qu'effectivement j'ai re-parcouru quelques-uns de ce textes et j'ai retrouvé cette interrogation-là, c'est-à-dire – dans le jargon psychanalytique – sur la source émotionnelle des mots, comment des mots se composent, comment on arrive à un fonctionnement où le sujet, quand il parle, peut en partie s'entendre, ou pas. Tous mes travaux, l'idée de « témoin interne », c'est-à-dire de « lecteur intérieur », c'est cette question-là. L'écriture poétique, c'est une manière de se voir en train de penser au plus près de la composition des mots, de la formation des mots, c'est-à-dire des syllabes, ce qui me semble, alors, extrêmement proche de l'écoute

analytique. Extrêmement proche de l'écoute analytique, mais pas forcément de l'écriture clinique. Puisqu'on n'arrête pas de se parler, en séance. Ces mots qui émergent chez le clinicien, ils sont extrêmement composites. Ils sont un mixage, en termes affectifs, un mixage très complexe, qu'on ne peut pas repérer d'ailleurs vraiment, seulement après coup éventuellement, un mixte, avec des origines chez le patient et chez le clinicien. C'est ce qui m'amène à formuler l'hypothèse d'une écriture potentielle en situation, indépendamment du fait d'écrire ou pas. Au fond, quand on écrit au sens classique du terme, on témoigne de cette écriture potentielle en situation.

Claudine Blanchard-Laville : *C'est ce que vous avez écrit, oui.*

Jean-François Chiantaretto : Cette écriture potentielle me semble proche de l'écriture poétique, au sens d'une interrogation sur notre fonctionnement d'analyste en relation. Ce serait une autre question – je vous dis comment je le pense là, je n'y avais jamais réfléchi – l'écriture poétique est au plus près de la matérialité des mots. Autrement dit, c'est assez différent de l'écriture romanesque, par exemple, et ce serait proche sous cet angle-là – je ne parle pas en terme de critères littéraires – du journal intime. Ce sont des modalités proches de celles du journal intime. Il s'agit – toujours en m'inspirant de Winnicott, qui est un auteur qui compte beaucoup pour moi – de « se voir en train de » (penser, parler, exister). Il y a là une très forte parenté, me semble-t-il, entre certaines formes d'écriture de soi, disons, sur le modèle du journal intime, l'écoute de l'analyste et l'écriture poétique. Mais je n'y avais jamais pensé sous cet angle-là. C'est vous qui m'y faites penser. Et de ce point de vue-là l'écriture poétique a donc une spécificité, je ne dirais pas ça de l'écriture romanesque ou de type romanesque, je ne dirais pas ça de la plupart des autres formes d'écriture de soi, non plus, en particulier de l'écriture autobiographique.

Claudine Blanchard-Laville : *Je vous entends bien sur ces analogies mais, en revanche, quand il s'agit d'une écriture clinique, par exemple, une écriture pour restituer les résultats des recherches cliniques, je ne sais pas comment vous faites travailler vos doctorants, ou pour le rendu compte aux autres analystes de votre théorisation clinique à partir des séances, à ce moment-là l'écriture qu'on utilise, est-ce que, pour vous, elle est encore proche d'une écriture poétique ?*

Jean-François Chiantaretto : Non. Je dirais qu'elle témoigne de ce que j'appelle, dans mon jargon, l'« écriture potentielle », c'est-à-dire de cette sorte d'anticipation d'une écriture, entre l'anticipation en séance et l'écriture. Ce n'est pas une anticipation de ce qui va s'écrire effectivement, c'est un espace disons projectif, une sorte de quatrième topique comme disait J. Guillaumin, un espace potentiel, mais qui va évidemment être la source de la délimitation d'un champ d'investigation pour celui qui va écrire ensuite. Donc le parallèle que j'esquissais à votre initiative, ce n'est pas avec l'écriture clinique, ou l'écriture de la clinique, c'est avec la source première, ou le champ premier de l'écriture clinique.

Arnaud Dubois : *Oui, mais en même temps, il y a toujours cette question, vous dites la poésie, l'écriture de soi, enfin il y a quelque chose à voir dans la poésie avec l'écriture de soi.*

Jean-François Chiantaretto : Avec en tous cas le journal intime. Pendant longtemps, j'ai opposé – dans mes recherches sur l'écriture de soi – l'autobiographie et le journal intime, et puis je me suis aperçu que c'était plus complexe, bien sûr. Il y avait des modalités d'écriture très différentes, mais que ce que moi je visais dans ces formulations, c'était des positions psychiques, et non pas des genres littéraires. Et ces positions psychiques, on les retrouve à l'œuvre aussi bien dans un texte autobiographique que dans le journal intime. Elles peuvent se ramener à deux pôles que j'ai essayé de dire de différentes manières. D'une part, l'illusion d'un soi plein, un et indivisible, dont le texte serait le visage le plus achevé possible : « voilà qui je suis », que je mettais au départ strictement du côté autobiographique et qui, en fait, est simplement plus visible généralement dans l'autobiographie, mais qu'on peut retrouver aussi dans n'importe quelle écriture de soi, y compris le journal intime. Et d'ailleurs, on peut aussi faire dériver le journal intime vers une fonction autobiographique. D'autre part, avec le second pôle, il s'agit de témoigner de ce que je n'arrive pas à être, d'un soi qui fait une expérience de non-coïncidence entre soi et soi-même, position qui est structurellement présente dans le journal intime, puisque, quand on écrit un journal intime, on est supposé faire l'expérience d'une non-coïncidence, matérialisée par le texte, entre soi et soi-même. Mais là encore, il faut ajouter qu'on peut écrire un journal intime dans une position complètement fermée, strictement autobiographique. L'écriture de soi se définit par une sorte de lutte constante, qui nous caractérise, à vrai dire qui nous caractérise absolument tous en tant que sujet, entre une posture, disons à visée narcissique et une posture à visée relationnelle, et il n'y a ni moyen ni lieu d'y échapper ! Il faut trouver le meilleur alliage possible.

Arnaud Dubois : *Et dans vos travaux sur l'autobiographie vous écrivez des choses aussi sur le fantasme d'auto-engendrement, sur le lien entre présentation de soi, auto-engendrement, avec cette oscillation entre deux polarités.*

Jean-François Chiantaretto : Oui, mais là aussi j'ai évolué sur cette question. Au départ je me suis centré sur l'autobiographie au sens strict, avec le double modèle, complémentaire, de Freud et de Sartre, pour aller vite. Effectivement cette notion de « fantasme d'auto-engendrement » me paraissait – et me paraît toujours – très importante. Simplement, au fil de mes recherches, je me suis aperçu que ça caractérisait certes, je dirais, la position autobiographique, mais que cette position autobiographique se retrouvait aussi en dehors de l'autobiographie, y compris dans certains journaux intimes. Il m'a fallu prendre acte que dans la plupart des textes relevant de l'écriture de soi, il y avait cette double polarité. Le pôle autobiographique, je disais, « voilà qui je suis », implique une position identitaire qui correspond effectivement au fantasme d'auto-engendrement :

« voilà qui je suis, regarde comme je m'engendre, et toi, le lecteur, je te séduis en te promettant de me voir comme je me vois ». Voilà pourquoi on est à la fois tantôt attiré et tantôt dégoûté par ces textes. C'est une illusion mais au fil de mes recherches, je me suis donc aperçu que c'était un des deux pôles de l'écriture de soi. Étant entendu que je tiens – je me suis beaucoup opposé à mes collègues d'ailleurs sur ces questions, je suis un peu seul à défendre cette idée – à l'idée d'une spécificité de l'écriture de soi. A mes yeux, les écritures de soi constituent un ensemble pluriel, mais qu'en aucun cas on ne lit de la même manière qu'on lit un texte fictionnel ou un essai théorique. Les modalités d'identification ne sont pas les mêmes.

Claudine Blanchard-Laville : *Pour le lecteur.*

Jean-François Chiantaretto : Pour le lecteur, absolument.

Claudine Blanchard-Laville : *Oui, oui, ce qui rejoint l'idée que, écrire des résultats de recherche clinique, l'effet sur le lecteur n'est pas le même que lorsqu'on écrit de la poésie.*

Jean-François Chiantaretto : Bien sûr. Il y a déjà une différence radicale : il y a bien une responsabilité vis-à-vis du patient, quand on écrit en tant que clinicien. Une responsabilité qu'on n'a pas évidemment quand on écrit un texte poétique. C'est une différence qui a beaucoup de conséquences !

Arnaud Dubois : *Je voudrais maintenant vous interroger sur l'écriture comme « espace psychique ». J'ai lu dans un de vos textes sur Primo Levi, que vous envisagez comme l'une des figures de témoin survivant sur lesquelles vous avez beaucoup travaillé, vous envisagez l'écriture comme une matérialisation de l'espace psychique. J'aimerais que vous puissiez préciser cette proposition théorique, que vous prolongez dans un texte plus récent où vous envisagez l'écriture de soi comme une possibilité de construire un espace contenant intermédiaire. On retrouve cette notion d'« espace psychique ». Pourriez-vous nous préciser en quoi l'écriture peut être envisagée comme un « espace psychique » et aussi comme un « espace contenant » ? Ces fonctions de l'écriture sont-elles limitées à l'écriture de soi ? Peut-on considérer que d'autres types d'écritures aient les mêmes fonctions ?*

Jean-François Chiantaretto : Je pense en effet qu'il y a une fonction spécifique de l'écriture, qui tient à la spécificité de l'affichage. P. Lejeune parle de « contrat de lecture ». A longtemps dominé dans le champ analytique ce que l'on nomme habituellement la psychanalyse appliquée, qui consiste à considérer que c'est l'analyste qui apporte le savoir manquant au texte littéraire, alors que c'est principalement l'inverse, à commencer chez Freud. C'est justement le texte qui apporte un savoir inconnu, insu de soi. Et c'est le texte qui vient analyser le lecteur, si celui-ci y consent. Il me semble que la position juste de l'analyste quand il lit un texte – ce qu'à un moment j'ai nommé le « lecteur analyste » – c'est précisément de se saisir du texte comme d'un interprète, presque quelqu'un qui viendrait l'analyser lui, le lecteur. Je dois dire que je suis redevable à André Green de ces perspectives que je partage tout à fait.

Claudine Blanchard-Laville : *Oui, est-ce qu'on rejoint l'écriture comme espace psychique matérialisé ?*

Jean-François Chiantaretto : La spécificité de l'écriture de soi, me semble-t-il, c'est d'afficher une promesse spécifique – bien sûr on est toujours dans un leurre, plus ou moins – : témoigner en première personne. Lejeune parle à juste titre d'une identité, affichée et garantie par le texte, entre le narrateur, le personnage principal, l'auteur et l'auteur en personne. Le lecteur est impliqué d'une manière spécifique par la personne qui écrit. Et celle-ci est impliquée dans son rapport au lecteur d'une manière spécifique, c'est-à-dire à la fois dans son rapport à la personne – absente – qui va lire son texte et dans son rapport à des destinataires internes, à des figurations internes de ce lecteur, à l'intérieur de lui. Cela me semble propre à l'écriture de soi, comparée à l'écriture de type romanesque. Que ce soit du côté de l'auteur ou du côté du lecteur, on n'est pas dans la même posture psychique quand on écrit en affichant l'identité dont je parlais, ni quand on lit ce genre de textes. C'est une expérience commune que chacun peut vérifier.

Claudine Blanchard-Laville : *Pourriez-vous développer les enjeux du côté de l'auteur ?*

Jean-François Chiantaretto : Pour l'auteur, il s'agit de se voir en train de fonctionner, c'est-à-dire d'interroger la manière dont il se voit dans le regard de l'autre. Dans le décours de la période œdipienne, on apprend à se parler. Les anglo-saxons utilisent le terme très pratique de « compagnon imaginaire ». Je parle quant à moi d'interlocuteurs internes, sous l'angle du « témoin interne ». Toute la vie, on a recours à ces figures intrapsychiques du semblable. On se construit comme ça, à la fois à partir de registres très précoces, précœdiens, caractérisés par la dépendance vitale vis-à-vis de l'autre et liés à la mise en fonctionnement du sujet parlant, et à partir de registres œdipiens, qui rendent possible de vivre et de jouer à l'intérieur de soi les relations aux figures parentales, de les mettre en dialogue. Ce dialogue intérieur, c'est la matière même de l'écriture de soi et il vient permettre au sujet l'expérience de son intériorité. C'est-à-dire l'expérience d'un territoire psychique. Dans les pathologies des limites, ce territoire n'est pas assuré, car le dialogue intérieur a été plus ou moins gravement empêché, du fait de défaillances précoces de l'environnement. Il est constamment troué ou au bord de l'éboulement, constamment fluctuant. L'écriture de soi vient matérialiser, rendre visible ce territoire comme champ d'investigation de soi, comme champ d'expérience de soi au travers des mots.

Claudine Blanchard-Laville : *Est-ce qu'on pourrait aller jusqu'à dire que ce contenant pourrait être un auxiliaire ? Je remarque que vous avez évolué un peu dans votre formulation, par rapport à ce que vous présentait Arnaud Dubois dans sa question, et pourrait-on imaginer que dans ces pathologies limites, ce soit un contenant de secours externe possible ?*

Jean-François Chiantaretto : Oui, mais c'est un peu sur le papier si j'ose dire, parce que le problème c'est que, justement, dans ces registres de

fonctionnement, l'écriture présente le risque majeur d'être confrontée à la défaillance. Je n'ai pas suffisamment de cas de patients qui écrivent et que je pourrais recouper avec des fonctionnements limites, mais j'en ai quelques-uns qui me permettraient de faire ces hypothèses. C'est délicat parce que, bien évidemment, je ne prescris pas à mes patients d'écrire, ni de me parler de leur écriture lorsqu'ils écrivent. Je pense que certains écrivent sans me le dire. D'ailleurs ça ne dit rien sur la fonction de l'écriture qu'ils en parlent ou pas. Ça peut être une manière tout à fait positive pour le travail d'élaboration de nos résistances (celles du patient et celles de l'analyste). Ces hypothèses sont très difficiles à corroborer, mais ces patients souffrent d'un déficit d'intériorité. Je peux prendre des exemples bien connus, par exemple j'ai travaillé sur Doubrovsky (Chiantaretto, 1995). Pour moi, c'est assez clair qu'avec cette écriture de soi extrêmement sophistiquée, il s'agit bien d'un effort pour trouver du repos dans l'écriture, c'est-à-dire un endroit un peu stable où faire l'expérience de soi. Ça irait dans le sens de la proposition que vous formuliez. Mais on se heurte à une difficulté qui est que ce champ de recherche ne peut être vraiment validé qu'à partir de patients qui écriraient et parleraient de leur écriture. Lorsque j'ai travaillé sur Doubrovsky, c'était à partir de ses écrits. C'est pour moi une position tellement évidente que je ne l'ai pas explicitée : il s'agit du respect biographique. Je travaille sur des écrits que j'analyse, mais je ne suis pas du tout dans la posture du biographe, ni de l'analyste en situation. C'est important parce qu'il se trouve que je travaille en partie sur des gens que je connais, comme par exemple Janine Altounian, qui est quelqu'un d'assez proche, donc c'est assez délicat. Je prends toujours le parti de parler de ses écrits. Il se trouve que c'est possible avec elle, alors que ça ne le serait pas avec d'autres, d'abord parce qu'elle-même parle de sa biographie et parce qu'elle a un certain rapport aux autres dans la réalité des relations, qui fait que c'est possible, sans dérives. Mais avec la plupart des gens ça ne serait pas possible. Il y a Claude Vigée sur lequel j'ai pu beaucoup travailler, mais le plus souvent je travaille d'abord sur des textes, tout simplement. Serge Doubrovsky, je l'ai connu après avoir écrit sur lui.

Arnaud Dubois : *Nous voulions aussi vous interroger sur votre lien à l'Histoire. Il me semble que, dans vos travaux, la question de la transmission est centrale, même si elle n'apparaît pas formulée en ces termes. Il s'agit d'abord des enjeux de transmission dans le champ de la psychanalyse. Vous montrez que la position de Freud, que vous considérez comme inédite et inaugurale, produit des effets de transmission sur les psychanalystes par la suite, principalement sur la question de l'écriture de cas. Ensuite, les enjeux de transmission sont présents dans les travaux que vous avez menés sur les écrits des témoins des catastrophes du XXe siècle. J'ai envie de vous demander ce que vous pourriez répondre aujourd'hui à une question qui était le titre d'un colloque que vous avez organisé il y a plus de dix ans : « L'écriture de soi peut-elle dire l'Histoire ? » (Chiantaretto, 2002) Avez-vous évolué sur cette question ?*

Jean-François Chiantaretto : Il faudrait que je précise d'abord une chose toute simple : ça m'intéresse beaucoup moins aujourd'hui que ça ne m'intéressait à l'époque, pour les raisons que je vous ai un peu expliquées. Je me suis aperçu que derrière cette question il y en avait une qui me tenait plus à cœur. Elle reste néanmoins vivante parce que c'est une question incontournable, mais aussi parce que les témoins survivants viennent nous dire en particulier qu'il n'y a de réception à un témoignage que de sujet à sujet. Quel que soit le nombre d'exemplaires et l'audience du témoin, l'espoir du témoin survivant c'est d'être écouté. Sans cet espoir, il n'écrirait pas et d'ailleurs beaucoup de survivants ne témoignent pas. Témoigner, pour un survivant, c'est prendre le risque insupportable de ne pas être entendu, c'est-à-dire d'un redoublement de l'expérience traumatique. Et la répétition du trauma n'est pas seulement une réitération, mais un cumul. Dans le cas des témoins survivants, ça confirme l'idée qu'« il n'y a personne pour m'entendre ». Le seul remède à ça, pour le témoin survivant, son espoir, c'est qu'il y ait quelqu'un qui l'écoute : c'est-à-dire des sujets qui viennent dans une position de sujets, qui ont une attente vis-à-vis de ce texte, en tant que sujets, et qui soient prêts à risquer de traduire dans leur champ d'expérience subjective, ce qu'apporte le témoin. Ce sont donc des sujets qui renoncent à l'illusion bien intentionnée du « je te comprends », il n'y a pas un discours politique et social, une reconnaissance de ce qui a eu lieu, il n'y a pas de possibilité de se réparer de manière suffisante. C'est tout à fait vrai qu'il faut un travail de mémoire collective, et la notion de « devoir de mémoire », je la partage. Mais ce n'est pas suffisant. Ce qui est demandé, c'est aussi un travail de chaque sujet en tant que tel. Pourquoi ? Parce que c'est justement en tant que sujet individuel dans sa singularité, que Primo Levi et six millions d'autres ont été attaqués. Il n'y aura « réparation », réception et transmission, que de sujet à sujet. Et donc, dans ce sens-là, même si les questions d'écriture de l'Histoire m'intéressent moins, je reste très questionné, très concerné par ces écrits-là, par exemple je travaille sur Appelfeld en ce moment pour cette raison-là. Et aussi pour les raisons que j'ai expliquées un peu tout à l'heure, à savoir que ça me rend pensable, je dirais, une certaine gamme, un certain registre mental, ce besoin vital du psychisme de l'autre, du regard de l'autre, soit l'enjeu central avec les pathologies des limites.

Claudine Blanchard-Laville : *Voilà, le registre du trauma précoce.*

Jean-François Chiantaretto : De certaines formes de trauma précoce.

Claudine Blanchard-Laville : *Oui.*

Jean-François Chiantaretto : Il n'y a pas d'analogie bien sûr, c'est très important. L'expérience du déporté n'est pas comparable à l'expérience d'un nourrisson maltraité dans son besoin vital de l'autre. C'est le témoin survivant – quelqu'un qui a survécu à ce type d'expérience traumatique et qui assume d'en témoigner – qui vient nous dire quelque chose sur cette dépendance vitale dont Freud a parlé, dépendance vitale vis-à-vis de l'autre. Ça continue à me paraître essentiel dans mes recherches.

Claudine Blanchard-Laville : *Je crois vous avez déjà abordé la question que j'aimerais vous poser maintenant. J'avais été très intéressée par votre texte publié dans le livre dirigé par Jacques André (Chiantaretto, 2010). C'est là que j'ai découvert votre notion d'écriture potentielle de l'analyste en séance, que l'analyste écrive ou non après la séance, idée que vous reprenez dans votre dernier livre.*

Jean-François Chiantaretto : Oui

Claudine Blanchard-Laville : *J'étais très intéressée par la fonction de cette écriture-là, de ce que vous appelez l'« écriture potentielle en séance ». Je crois que vous nous avez déjà dit des choses à ce propos, ma question serait alors : est-ce que vous maintenez cette position d'exceptionnalité que vous attribuez à l'écriture freudienne, liée au fait que Freud soit le fondateur de la psychanalyse ?*

Jean-François Chiantaretto : Oui, tout à fait. Cela permet notamment d'éclairer les mauvais procès faits à Freud. Freud est l'inventeur de la psychanalyse, il n'est pas le modèle du psychanalyste. Pourquoi s'acharner à le défendre ou à l'attaquer comme analyste ? Freud n'a pas été analysé et cela le limite comme analyste. Il se servait, lui, de l'écriture comme analyste, de l'écriture de la psychanalyse comme espace analytique propre. Donc forcément c'est une position tout à fait inédite, impossible et impossible à reproduire. C'est la position classique du fondateur.

Claudine Blanchard-Laville : *C'est aussi dans ce texte que j'avais lu votre hypothèse de « publication interne ». J'ai lu dans d'autres textes que vous faisiez allusion à la notion de de M'Uzan de « public interne ». J'avais envie de savoir si Michel de M'Uzan vous avait influencé ou non ? Dans la mesure où de M'Uzan travaille beaucoup sur les pathologies limites, depuis longtemps, et sur le fonctionnement de l'analyste en séance aussi. Je ne sais pas si c'est un auteur qui vous a influencé ?*

Jean-François Chiantaretto : Non. Je l'ai lu, mais ce n'est pas du tout une influence. Moi, ce qui m'a influencé, si vous voulez, je crois que c'est dans le numéro de la *Nouvelle Revue de Psychanalyse* sur « Écrire la psychanalyse » (1977), le dialogue inaugural entre J.-B. Pontalis et M. De M'Uzan. La lecture de ce dialogue a été pour moi un moment fort. Je dirais que quasiment tout oppose ces deux hommes. J'apprécie peu le Pontalis qui s'auto-proclame écrivain, ça me semble un symptôme de la psychanalyse plus qu'autre chose. C'est une position qui devrait être un peu nuancée mais j'ai travaillé aussi sur les écrits de Pontalis, sur ses deux premiers écrits autobiographiques. Ce qui est vraiment intéressant chez de M'Uzan, c'est que – à l'inverse de Pontalis – il vient de l'écriture pour devenir analyste. Et il transfère ce qui l'anime ou ce qui l'animait en tant que sujet d'une écriture, du côté de la position d'analyste et du côté de l'investissement de l'écriture pour penser. Pour penser la position d'analyste, pour penser à partir de cette position. Et déjà à cette époque-là on sentait que Pontalis était exactement dans le mouvement inverse, c'est-à-dire que, d'une

certaine façon, son mouvement c'est de transférer ce qui le fait comme analyste, de le transférer du côté de l'écriture ! Et ça s'est vérifié depuis.

Arnaud Dubois : oui.

Jean-François Chiantaretto : L'itinéraire de de M'Uzan me soutient, mais je situe mal ma dette théorique. J'ai beaucoup travaillé ses travaux en tant que clinicien, notamment par rapport au « travail mélancolique », enfin des choses comme ça, mais pas sur ce plan-là. De M'Uzan est avant tout pour moi une figure exemplaire dans son parcours, concernant la question de l'écriture de l'analyste.

Claudine Blanchard-Laville : *De l'écrivain à l'analyste ?*

Jean-François Chiantaretto : De l'écrivain à l'analyste, oui.

Claudine Blanchard-Laville : *Donc cette notion de « publication interne », vous citez de M'Uzan mais ce n'est pas lui qui vous a inspiré à ce propos...*

Jean-François Chiantaretto : Non. Je ne me souviens même pas d'avoir cité de M'Uzan.

Claudine Blanchard-Laville : *Vous l'avez mis en note de bas de page dans un texte de 2003.*

Jean-François Chiantaretto : D'accord. En fait, c'est Primo Levi qui m'a donné cette pensée. C'est Primo Levi qui m'a amené à penser cette notion de « témoin interne », de « public intérieur », etc. C'est le même mouvement que penser la figure du témoin survivant. Pour l'instant.

Claudine Blanchard-Laville : *Il y a une autre question qui m'avait beaucoup intéressée, c'est un texte que vous avez écrit en 2004, dans Recherche en psychanalyse, sur l'enseignant chercheur impliqué (Chiantaretto, 2004). Pour nous universitaires, enseignants-chercheurs, ayant à cœur de dire quelque chose de notre propre rapport à la psychanalyse sans être dans une transmission frontale de concepts, tout en sachant qu'on ne forme pas des analystes, alors nous en sciences de l'éducation encore moins que vous en psychologie peut-être, mais on essaye quand même de former des cliniciens attentifs à la clinique des professionnels. Alors, à propos de la position de l'enseignant-chercheur, votre proposition dans ce texte m'a beaucoup intéressée. Vous vous souvenez de ce texte ?*

Jean-François Chiantaretto : Oui je m'en souviens. Nous, psychanalystes à l'université, que faisons-nous ? Nous sommes tous d'accord, mais c'est un accord qui est, dans certains cas, seulement officiel : on forme des psychologues cliniciens, pas des psychanalystes ou plus précisément on forme des psychologues cliniciens avec la psychanalyse. Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Il y a un mode de transmission concernant un corpus : donner des outils pour pouvoir lire, traduire, interpréter, etc. C'est un corpus plus ou moins variable suivant les orientations des uns et des autres. Il s'agit du corpus freudien et post-freudien. Mais on ne fait pas que ça ! Il s'agit de clinique, de psychopathologie, etc. Chacun d'entre nous doit trouver une modalité qui lui convienne : une modalité indirecte de transmission. Au travers du corpus, c'est relativement le plus facile, mais au

travers aussi de la manière d'investir le corpus : en quoi et comment ce corpus me sert dans ma pratique ? Et là, cela devient plus compliqué, et les positions sont variables. Cela m'arrive dans ma pratique d'enseignant, de la manière la plus délimitée possible, de parler de ma clinique, d'en parler autour d'un cas. J'en suis resté longtemps à des vignettes cliniques censées illustrer ponctuellement tel propos théorique. Et puis, là aussi on évolue, et j'ai fini par me dire que le cas était finalement la posture la plus nette et la plus simple. Sous une réserve, et ça me permet de venir à votre question, parvenir à rendre compte du comment : « comment je suis finalement arrivé à l'écriture de ce cas ? ».

Claudine Blanchard-Laville : *C'est votre manière d'y arriver.*

Jean-François Chiantaretto : Voilà, « dans quelle position ? », « à partir de quel questionnement ? » ; et là, ça réunit un certain nombre de fils aussi, parce que c'est ce que j'explique aux étudiants pour leurs mémoires de Master ou leur thèse : « de quoi témoignez-vous ? ». Vous témoignez du questionnement qui est le vôtre, induit, activé, appelé par le fonctionnement du patient. Donc tout ce qui vous rapproche d'une position où il s'agirait de témoigner « en vérité » d'une personne, ou de l'exemplarité d'une personne par rapport à un syndrome, ou une pathologie, un type de symptôme, etc., doit faire signal d'alarme. Et plus vous vous rapprochez d'une position où vous assumez de témoigner de votre questionnement, c'est-à-dire du questionnement amené par une situation clinique, par un type de fonctionnement, par un moment, par une séquence, etc., plus vous vous mettez dans une position juste, au mieux de ce qui est possible. Et cette position-là a en plus l'avantage de régler la question que Freud avait mal posée, mais posée, à savoir la dimension à la fois déontologique et éthique des enjeux de la publication. C'est-à-dire qu'effectivement le patient ne doit pas être reconnu et ne doit pas se reconnaître. « Le patient ne doit pas être reconnu » : c'est l'exigence déontologique classique, incontournable. « Le patient ne doit pas se reconnaître » : c'est à la fois de la déontologie mais c'est déjà de l'éthique. Troisième point : laisser la place au patient, et là il s'agit d'une exigence strictement éthique, même si elle renvoie aussi au cadre lui-même. Autrement dit, il ne faut pas faire ce que Freud a fait à l'Homme aux loups. C'est-à-dire de faire fonctionner le patient comme une sorte de complément biographique, autobiographique, à la version de l'analyse écrite par l'analyste – c'est une catastrophe pour le patient. Par ailleurs, écrire seulement après la fin du traitement, cela permet d'éviter de troubler le cours de la cure, mais ça ne règle pas tout non plus. Ça ne règle pas tout non plus de demander l'autorisation au patient et parfois même cela peut avoir des effets pervers, au moins au sens quotidien du terme. Et de toutes façons ça ne règle pas tout, parce que nous, en tant que cliniciens, nous sommes responsables des effets sur le patient de ce qu'on dit à son propos, y compris en son absence ! Donc si nous assumons de témoigner de notre questionnement, certes induit ou activé par le patient, à partir de notre place d'« analyste chercheur » (l'expression est de Freud),

alors le patient quand il nous lira aura au moins potentiellement sa place et sa version, il pourra continuer à rêver ou oublier sa cure, il n'aura rien à infirmer ou à confirmer. Si par contre nous témoignons dans une position de toute-puissance, en occupant tout l'espace, bien évidemment cela condamne le patient à se soumettre ou à se démettre. Je le dis un peu de manière simpliste mais pour moi, c'est fondamental.

Claudine Blanchard-Laville : *Ma dernière question serait d'en revenir à votre propre écriture aujourd'hui, qu'est-ce que vous pourriez nous dire de ce que vous ressentez de l'évolution de votre propre écriture ?*

Jean-François Chiantaretto : C'est la question la plus difficile ! C'est difficile parce que je suis encore insatisfait de mon écriture. Dans mon dernier livre (Chiantaretto, 2011), j'aurais voulu m'adresser aussi, sinon au grand public, au moins à un public non spécialisé, et ça ne fonctionne pas comme ça. Il y a donc un sentiment d'échec, ou d'insatisfaction. Ce n'est pas mon seul sentiment à l'égard de ce livre, j'en suis aussi content parce c'est un livre qui est fidèle au point où j'en étais quand je l'ai écrit. Donc de ce point de vue-là, je suis satisfait. Mais en revanche, j'ai le sentiment de ne pas avoir trouvé encore – j'y arriverai ou pas, je n'en sais vraiment rien et c'est douloureux – une position vis-à-vis de l'écriture qui me convienne parfaitement.

Claudine Blanchard-Laville : *Vis-à-vis de quels lecteurs ?*

Jean-François Chiantaretto : Vis-à-vis d'un lecteur non spécialisé.

Claudine Blanchard-Laville : *Non spécialiste. Oui.*

Jean-François Chiantaretto : C'est ça. Ce que je me souhaiterais, ça serait d'arriver à trouver une écriture qui puisse s'adresser, aussi, à un « amateur éclairé », comme on disait auparavant.

Claudine Blanchard-Laville : *Et vous avez des retours objectifs témoignant que vous n'y êtes pas arrivé ? Comment vous vient ce sentiment ?*

Jean-François Chiantaretto : Oui bien sûr, il y a des retours, c'est-à-dire qu'en fait les gens que ça intéresse sont des personnes concernées par l'écriture de soi ou le témoignage, analystes ou non. Curieusement d'ailleurs, quand j'ai eu à parler de ce livre à l'initiative de collègues, dans un contexte psychanalytique, en fait, les échanges et les discussions ne portaient presque jamais sur le chapitre clinique ou le chapitre consacré au penser de l'analyste en situation...

Claudine Blanchard-Laville : *sur les aspects qui vous tiennent à cœur aujourd'hui ?*

Jean-François Chiantaretto : Qui me tiennent à cœur aujourd'hui, oui. C'est-à-dire qu'ils m'interrogeaient autour de la question du témoin survivant. Cela dit, tout cela est assez paradoxal, car j'ai toujours travaillé à sortir du champ étroit de la psychanalyse, d'où l'intérêt pour moi de notre rencontre. Je vous ai expliqué mon itinéraire, j'ai toujours été dans une interdisciplinarité. Par exemple, sur le plan universitaire, je suis en 16e section mais au début de ma carrière, j'avais été aussi qualifié en littérature

contemporaine. Voilà ce qui me mobilise, trouver des problématiques communes à partir de perspectives disciplinaires différentes. Il reste qu'entre nous, ici, nos échanges sont relativement spécialisés encore. On a des expériences et des positions différentes, donc ça nous oblige à abandonner nos langages respectifs et c'est très intéressant, mais j'aimerais trouver une manière d'écrire qui touche un public au-delà de spécialistes.

Claudine Blanchard-Laville : *D'autres paramètres interviennent sur cette question du public qui sont l'éditeur, le lieu où on publie, etc.*

Jean-François Chiantaretto : Eh oui ! Du coup c'est une interrogation sur la modalité d'écriture.

Claudine Blanchard-Laville : *Il y a peut-être aussi la position d'universitaire. Avec nos évaluations académiques, qui font qu'on est soumis à des critères, je ne sais pas si on est totalement libres d'écrire comme on aimerait !*

Jean-François Chiantaretto : Oui et puis vous savez bien comment ça fonctionne, ces contraintes universitaires créent des habitudes. On est sollicité de cette manière-ci et pas de cette manière-là. C'est un enchaînement. C'est pourquoi je suis bien content de vous rencontrer. C'est un peu d'oxygène. Mais il est vrai que j'aimerais écrire des livres pour les non spécialistes, et je ne sais pas si je trouverai les modalités qui conviennent.

Claudine Blanchard-Laville : *Est-ce que ça rejoindrait à ce moment-là vos premiers écrits poétiques qui n'avaient pas de destinataire spécialisé ?*

Jean-François Chiantaretto : Peut-être bien ! Trouver une modalité d'écriture de soi qui me convienne, que je puisse investir comme écrivain, ça je me le souhaiterais ! Mais je ne sais pas si ça viendra.

Références bibliographiques

- Chiantaretto, J.-F. (1995). *De l'acte autobiographique. Le psychanalyste et l'écriture autobiographique*. Paris : Champ Vallon.
- Chiantaretto, J.-F. (2004). L'analyste chercheur impliqué. *Recherches en psychanalyse*, 1, 171-178.
- Chiantaretto, J.-F. (2006). L'écriture du psychanalyste et la séance. Dans J. André (dir.), *La psychanalyse à l'épreuve du malentendu* (p. 117-134). Paris : PUF.
- Chiantaretto, J.-F. (2011). *Trouver en soi la force d'exister. Clinique et écriture*. Paris : Campagne Première.
- Chiantaretto, J.-F. et Megherbi, H. (dir.) (2012). *Cliniques et écritures*. L'Harmattan : 2012.
- Lejeune, P. (1971). *L'autobiographie en France*. Paris : A. Colin.
- Lejeune, P. (1975). *Le pacte autobiographique*. Paris : Seuil.

Pour citer ce texte :

Blanchard-Laville, C. et Dubois, A. (2013). Entretien avec Jean-François Chiantaretto. *Cliopsy*, 10, 141-155.